

**DECISION** /2010/27  
-----

Objet : Nomination d'un régisseur

Le directeur de l'Agence des aires marines protégées

- Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,
- Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié, relatif aux régies de recettes et régies d'avances des organismes publics,
- Vu l'arrêté relatif à la création de régies d'avances et de recettes à l'Agence des aires marines protégées,
- Vu la décision instituant une régie de dépenses auprès du parc naturel marin de Mayotte

**DECIDE**

**Article 1 : Nomination**

Madame Cécile PERRON est nommée régisseur de la régie d'avances créée auprès du parc naturel marin de Mayotte.

**Article 2 : Suppléance**

En cas d'empêchement, Madame Cécile PERRON est remplacée par Monsieur Laoumi ABOUTOIH.

Brest, le 24/11/2010

Avis de l'agent comptable,

*favorable,*  
*.....*  
A. Cadalen

Le directeur de  
l'Agence des aires marines protégées,

*[Signature]*  
O. Laroussinie

**Vu pour acceptation**

Le régisseur,

*[Signature]*

Le suppléant,

*[Signature]*